

# INTERPRET : Rapport annuel 2017

Les collaboratrices et collaborateurs du secrétariat d'INTERPRET se souviendront de l'année 2017 comme une année particulièrement intensive, et ce pour des raisons aussi bien internes qu'externes à INTERPRET.

Après un retard de plus trois mois dans le processus de transfert du secrétariat fide, le déménagement de l'Office de qualification de Bellinzone à Berne fut au programme de l'été. D'autres projets externes innovateurs ont occupé INTERPRET en 2017 - et continueront de le faire. Ainsi les défis et les possibilités d'une plate-forme commune pour l'interprétariat communautaire, le nouveau format de l'interprétariat par vidéoconférence, l'ancrage à long terme du financement de l'interprétariat communautaire dans le domaine de la santé comme solution durable, ou encore l'interprétariat dans la nouvelle procédure d'asile sont des thématiques importantes.

Nous nous réjouissons de vous présenter par le biais de ce rapport annuel un aperçu des activités variées d'INTERPRET.

L'équipe INTERPRET (Berne, le 27 mars 2018)

---

## Mots de bienvenue de la présidente

Chère lectrice, cher lecteur,

Ma première année de présidence d'INTERPRET est déjà terminée. Ce fut une année très chargée, passionnante, intense et riche en nombreux thèmes, en partie nouveaux pour moi. Grâce à l'équipe très motivée du secrétariat, toutes les activités ont pu être mises en place et poursuivies. C'est pourquoi je remercie vivement l'équipe, mais aussi tous les membres et le comité engagé et critique de l'association INTERPRET. Mes remerciements vont naturellement aussi aux services d'interprétariat, aux institutions de formation, à la Confédération, aux cantons, et tout particulièrement à tous les interprètes communautaires et médiateurs/médiatrices interculturel-le-s.

Le travail des interprètes communautaires et des médiateurs/médiatrices interculturel-le-s est exceptionnellement important, aussi bien pour les professionnel-le-s des différents domaines et pour les migrant-e-s que pour l'ensemble de la population. C'est justement auprès de cette dernière que nous devrions faire mieux connaître la nécessité de cette offre. En effet, beaucoup ne savent pas ce que cela signifie d'arriver et de vivre dans un pays dont on ne connaît ni la langue, ni la culture. Les interprètes communautaires et les médiateurs/médiatrices interculturel-le-s donnent à ces personnes une voix, et ainsi la possibilité d'être entendues.

C'est pourquoi je me réjouis déjà des nouveaux défis auxquels, ensemble, nous ferons face. Tenons bons, également durant cette nouvelle année. Avec mes cordiales salutations,

Claudia Friedl, conseillère nationale St Gall

## Contenu

Le rapport annuel 2017 paraît sous une forme nouvelle et peu conventionnelle, c'est-à-dire dans le format de notre newsletter périodique. En utilisant les liens correspondants, vous accéderez aux rapports annuels individuels de l'association, du Centre de compétence et de l'Office de qualification. Ainsi pourrez-vous accéder directement en ligne aux contenus qui vous intéressent le plus.

### Association INTERPRET

Rapport annuel de l'association en « version texte uniquement », pp. 4-6.

Vous trouvez ici le [rapport annuel de l'association](#). Les points suivants y sont traités :

- Activités de l'association
- Comité
- Membres
- Finances (rapport de révision, bilan et compte des résultats pour l'année de référence 2017)

### Centre de compétence INTERPRET

Rapport annuel du Centre de compétence en « version texte uniquement », pp. 7-10.

Le [rapport annuel du Centre de compétence](#) décrit en détail les domaines d'activités suivants:

- Bureau d'information et de documentation
- Activités de relations publiques et sensibilisation
- Coordination
- Autres planifications et projets

### Office de qualification INTERPRET

Rapport annuel de l'Office de qualification en « version texte uniquement », pp. 11-13.

Le [rapport annuel de l'Office de qualification](#) met l'accent sur les thèmes suivants:

- Secrétariat et commissions
- Assurance qualité dans la formation
- Procédures de qualification
- Evènements, information et conseil

Une « version texte uniquement » qui contient les trois rapports, est disponible en format PDF sur notre [site Internet](#).

## Equipe INTERPRET

Depuis le transfert de l'Office de qualification à Berne en 2017, le Secrétariat de l'association, le Centre de compétence et l'Office de qualification sont établis à la Monbijoustrasse 61 à Berne.

Durant l'année de référence, **l'équipe du Centre de compétence** était composée de Michael Müller (secrétaire général d'INTERPRET et directeur du Centre de compétence), Lena Emch-Fassnacht (responsable communication & projets), Susanna Paoletti (collaboratrice administrative) et Dominik Huber (comptable).

Durant l'année de référence, **l'équipe de l'Office de qualification** comprenait Neela Chatterjee (responsable de l'Office de qualification), Michael Müller, Susanna Paoletti et Dominik Huber.

---

## Perspectives

Nous sommes seulement au début de 2018, et déjà des points importants ont pu être réglés : à la fin de 2017, INTERPRET a conclu avec le SEM et l'OFSP un nouveau contrat de subvention pour 2018 et 2019. Nous remercions les offices fédéraux pour leur confiance, leur soutien et leur aimable collaboration. De plus, notre équipe est enfin au complet: Isabelle Wienand a rejoint l'Office de qualification et reprendra au cours de l'année les domaines importants de la validation des acquis, des langues et de l'organisation de l'examen professionnel. Nous souhaitons la bienvenue à Isabelle et nous réjouissons de cette nouvelle collaboration!

Outre les principales affaires courantes de l'Office de qualification et du Centre de compétence, la réalisation de projets importants et innovateurs est à l'ordre du jour. Il s'agit surtout de la concrétisation et l'aménagement d'une plate-forme commune pour l'interprétariat communautaire et du pilotage de l'interprétariat par vidéoconférence. L'assurance qualité dans le domaine de l'interprétariat communautaire reste une thématique importante.

Nous remercions nos différents partenaires à tous les niveaux - les offices fédéraux, les délégué-e-s à l'intégration, les services d'interprétariat, les institutions de formation, les professionnel-le-s, les expert-e-s, ainsi que les interprètes communautaires et les médiateurs/trices interculturel-le-s - pour les nombreuses possibilités de coopération et d'échange, et nous nous réjouissons de relever les défis à venir.

---

# Association INTERPRET

L'association INTERPRET a, conformément à ses statuts, pour but de « promouvoir la communication et la compréhension dans un contexte interculturel. Elle s'engage notamment pour la promotion et la diffusion de l'interprétariat communautaire et de la médiation interculturelle, pour la professionnalisation des personnes impliquées dans la communication interculturelle sur la base de standards nationaux de qualité et dans la création et l'assurance de conditions cadres adéquates, et pour des projets et des initiatives pour la promotion de la communication et de l'intégration. »

---

## Activités de l'association

### Journée professionnelle du 6 mai 2017

*Fidèle, mais à quoi? Exactitude et précision des contenus interprétés*

Environ 60 personnes - principalement des interprètes communautaires et des médiateurs/médiatrices interculturel-le-s - se sont penchées sur la question de savoir comment les exigences d'une traduction « la plus complète et fidèle possible, de sorte que le message soit compréhensible pour les destinataires » (code professionnel) sont réalisables dans la pratique de l'interprétariat. Que signifie fidèlement ? Est-il vraiment possible de garantir la précision ? A quelles conditions ? Et quel type de précision ?

Tous les documents de la journée professionnelle 2017 sont disponibles sur notre site : [www.interpret.ch](http://www.interpret.ch) > INTERPRET > Journées professionnelles INTERPRET. Tous les travaux de groupe de la journée professionnelle sont disponibles sur la plate-forme TRIALOG : <http://dialog.inter-pret.ch> > Atelier > Matériel didactique > Travaux de groupe.

Répartis en petits groupes selon leur langue, les participant-e-s à la journée professionnelle ont pu réfléchir avec leurs collègues sur la question de la précision à partir d'exercices pratiques, et ainsi approfondir leurs compétences et réflexions sur le sujet.

### Assemblée générale ordinaire du 16 mai 2017

Lors de l'assemblée générale, les membres ont pris congé de *Margrit Hagenow* (responsable de l'Office de qualification et membre de la direction) et *Josiane Aubert* (présidente d'INTERPRET) et les ont remerciées pour leur engagement professionnel et personnel. *Claudia Friedl* (conseillère nationale) a été élue présidente, la vice-présidence est assurée par *Fiammetta Jahreiss-Montagnani*. *Barbara Ouedraogo* (responsable Service interprétariat "se comprendre", Caritas Suisse, Département Fribourg) renforcera, en tant que nouveau membre du comité, la représentation de la Romandie.

Outre les affaires statutaires habituelles, l'assemblée générale s'est penchée sur quelques thèmes principaux, tels le déménagement de l'Office de qualification de Bellinzone à Berne, ainsi que sur les projets en cours du Centre de compétence. Certains projets (comme l'interprétariat par

vidéoconférence et plate-forme commune pour l'interprétariat communautaire) continueront de nous occuper cette année.

Le procès-verbal de l'assemblée générale est disponible sur le site Internet d'INTERPRET à l'adresse [www.inter-pret.ch](http://www.inter-pret.ch) > **INTERPRET** > association **INTERPRET**.

---

## Comité

Depuis l'assemblée générale du 16 mai 2017, le Comité se compose des personnes suivantes :

- *Claudia Friedl*, conseillère nationale (présidente)
- *Fiammetta Jahreiss-Montagnani*, ancienne directrice du centre régional Zurich de la fondation ECAP, vice-présidente de la CFM (vice-présidente)
- *Barbara Ackermann*, ancienne responsable du département "Finances et services" et ancienne responsable du domaine "Médiation et conseil" de l'OSEO à Schaffhouse
- *Regina Bühlmann*, déléguée aux questions de migration au secrétariat général de la CDIP
- *Barbara Cavelti*, déléguée à l'intégration du canton d'Argovie
- *Necdet Civkin*, titulaire du brevet fédéral d'interprète communautaire et du CAS d'interprétariat auprès des autorités judiciaires et administratives
- *Ariane Montagne*, coordinatrice du service régional AVIC
- *Barbara Ouedraogo*, responsable du Service d'interprétariat "se comprendre" et responsable du secteur aide sociale pour les réfugiés, Caritas Suisse, Département Fribourg
- *Claudia Studer*, responsable de formation dans le projet MEL au centre régional EPER de Bâle ville et Bâle campagne

---

## Membres

Les membres de l'association INTERPRET sont, d'une part, des institutions et des organisations (services d'interprétation, institutions de formation, associations caritatives et autres services) et, d'autre part, des particuliers (pour la plupart des interprètes communautaires et des médiateurs/médiatrices interculturel-le-s). Le nombre de membres collectifs a très légèrement baissé par rapport à l'année précédente (-1). Celui des membres individuels a baissé de 16 personnes.

Les membres de l'association INTERPRET se composaient au 31.12.2017 de la manière suivante:

	Deutsch <i>Allemand</i>	Französisch <i>Français</i>	Italienisch <i>Italien</i>	TOTAL
Kollektivmitglieder <i>Membres collectifs</i>	19	4	1	24
Einzelmitglieder* <i>Membres individuels*</i>	173	39	2	214

\* Davon zertifizierte interkulturell Dolmetschende: 177

\* *Dont interprètes communautaires certifiés : 177*

## Finances

La plupart des travaux de l'Office de qualification et du Centre de compétence a été, également en 2017, financée par le Secrétariat d'Etat aux migrations SEM et par l'Office fédéral de la santé publique OFSP, conformément à la convention de subvention pour les années 2014-2017. Une autre source de recettes provient des taxes liées aux différentes procédures de qualification ainsi que des subventions du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI versées pour l'organisation des examens professionnels fédéraux. Dans une moindre mesure, la vente de documentation et les honoraires occasionnels reçus pour la réalisation d'exposés ou de formations contribuent également au financement des deux domaines d'activité.

Dans les comptes de l'association, les recettes issues des cotisations des membres sont indiquées face aux dépenses du Secrétariat de l'association et de l'organisation d'événements d'INTERPRET (journées professionnelles et assemblée générale). L'association INTERPRET clôt l'année 2017 avec un bénéfice de CHF 3'553. Cet excédent s'explique surtout par le fait que la grande majorité des membres du comité travaille à titre bénévole pour l'association, ou peut le faire au nom ou sur le compte d'une institution. Nous sommes très reconnaissants de ce soutien.

Le rapport de révision, le bilan et le compte de résultat pour l'année 2017 sont consultables dans le téléchargement ci-dessous.

Des informations détaillées sur tous les domaines d'activités et les projets seront disponibles sur demande. Adressez-vous au secrétariat.

- [Rapport de révision, bilan et compte de résultat 2017](#) (PDF, 297.4 KB)
-

# Centre de compétence INTERPRET

Dans sa fonction de siège national, le Centre de compétence est la plaque tournante pour tout ce qui a trait à l'information, à la documentation, au travail de développement et de relations publiques dans le domaine de l'interprétariat communautaire et de la médiation interculturelle.

---

## Service d'information et de documentation

Le site Internet [www.inter-pret.ch](http://www.inter-pret.ch) est la plate-forme principale d'information pour l'ensemble des questions relevant de l'interprétariat communautaire et de la médiation interculturelle. Disponible en trois langues, le contenu du site est régulièrement mis à jour et révisé. Pendant l'année de référence 2017, la rubrique intitulée « [Formation et qualification](#) » a été restructurée et adaptée aux besoins des utilisateurs/utilisatrices.

- Depuis le milieu de l'année 2017, INTERPRET gère sur son site une nouvelle [infothèque](#) consacrée à l'interprétariat communautaire. Vous y trouverez des documents afférents à ce thème, ainsi que des indications sur les projets, travaux de recherche et activités menés par les principaux acteurs. Grâce à une recherche plein texte ou en utilisant des mots-clefs prédéfinis, vous pourrez trouver les informations recherchées. L'infothèque est en constant développement.
  - La rubrique « [Actualités](#) » met en avant des thèmes, publications ou événements actuels. La rubrique « [Manifestations](#) » annonce des conférences, séances d'information, séminaires, etc.
  - INTERPRET met à disposition des [statistiques](#) concernant l'interprétariat communautaire et la médiation interculturelle (chiffres des services d'interprétariat régionaux), ainsi que la formation des interprètes et médiateurs/médiatrices. Les statistiques de l'année de référence 2017 seront disponibles en mai 2018.
  - La [plate-forme de formation TRIALOG](#) est régulièrement mise à jour.
- 

## Relations publiques et sensibilisation

L'*interprétariat communautaire* est une prestation qui s'adresse aux professionnel-le-s, afin qu'ils/elles puissent réaliser leur mandat dans un contexte de qualité et de non-discrimination. Pour ce faire, la collaboration avec les interprètes communautaires doit être connue, ciblée, ancrée institutionnellement et financièrement garantie. Les plus grands défis restent ceux liés au financement et à la justification des coûts.

La signification de la *médiation interculturelle* doit être renforcée, et les rôles, concepts et formation de celle-ci doivent être clarifiés. Ce travail de clarification a été commencé à la fin de l'année de référence 2017 et sera poursuivi en 2018.

La rubrique « Formation et qualification » a été modifiée en ce sens, et les différents canaux de communication (en particulier la newsletter) contribueront également à cet effort de clarification.

## Newsletter

Depuis 2016, la newsletter d'INTERPRET dispose d'une nouvelle mise en page. La totalité des numéros sont à la disposition des lectrices/lecteurs dans la rubrique « [Newsletter](#) ».

La rédaction et l'envoi de la newsletter sont gérés depuis ce nouveau lancement par la banque de données. Ces procédures ont fait leur preuve. Durant l'année de référence 2017, cinq newsletters traitant de différents thèmes ont été envoyées. La base de données des newsletters dispose d'environ 2600 adresses électroniques, et selon le thème et le moment de l'envoi, entre 900 et 1200 destinataires consultent leur courriel-newsletter.

## Réseaux sociaux

Depuis 2017, INTERPRET est présent sur les plate-formes Facebook et Twitter. Ce sont désormais 277 personnes qui suivent la page Facebook et INTERPRET compte 93 suiveurs sur son compte TWITTER.

Ces activités génèrent pour INTERPRET d'une part un échange approfondi avec les interprètes communautaires et les médiateurs/médiatrices interculturel-le-s, avec un public intéressé, ainsi qu'avec des ONG et d'autres institutions. D'autre part, INTERPRET a accès par ces canaux à une mine d'informations qui allègent la recherche et la mise à jour du site (en particulier les rubriques « Actualités », « Manifestations », « Infothèque »).

- INTERPRET sur Facebook : [www.facebook.com/INTERPRET.ch/](http://www.facebook.com/INTERPRET.ch/)
- INTERPRET sur Twitter : [twitter.com/INTERPRET\\_ch](https://twitter.com/INTERPRET_ch)

Les personnes intéressées qui n'ont pas de compte Facebook ou Twitter peuvent avoir un aperçu des messages et tweets d'INTERPRET en allant sur la page d'accueil d'INTERPRET:

- Facebook sur la page d'accueil d'INTERPRET : [Link](#)
- Twitter sur la page d'INTERPRET : [Link](#)

## Travail médiatique

L'année de référence 2017 a vu la parution de plusieurs articles (surtout en allemand), dû en particulier à l'intérêt accru pour les standards de qualité et les possibilités de qualification pour les interprètes dans le domaine de la justice :

- Babylonia 1/2017: [Bedeutung des Dolmetschens im neuen Asylverfahren](#)
- Police 1/2017: [Dolmetschen bei der Polizei](#)
- TISP2017: [Professional Education and Training for Community Interpreting in Switzerland: Towards New Fields of Work](#)
- «Justice - Justiz - Giustizia» 2017/1: [Qualität in verdolmetschten Verhandlungen: Eine Herausforderung auf vielen Ebenen](#)
- Babylonia 1/2017: [Zugang zu adäquater Traumabehandlung dank interkulturellem Dolmetschen](#)
- Schweizer Gemeinde 5/2017: [Der "Dialog zu dritt" hilft bei sprachlichen Barrieren](#)

## Conseil

Le Centre de compétence peut être contacté par téléphone aux heures de bureau habituelles. Les questions écrites peuvent être envoyées à tout moment par courriel ou par le biais du formulaire de contact sur le site. Elles sont traitées en général rapidement.

La majorité des questions reçues en 2017 avaient également trait aux informations sur la formation et la qualification des interprètes communautaires et des médiateurs/médiatrices interculturel-le-s. Les thèmes de ces questions ont été pris en considération lors de la refonte de la rubrique « [Formation et qualification](#) ».

## Contributions aux événements organisés par des tiers

Pendant l'année 2017, INTERPRET a participé à différentes manifestations en offrant de la documentation, des bornes audio ou une contribution thématique, par exemple aux journées professionnelles sur la médecine des migrants, aux séances d'information et de formation pour la Suva, à la séance de formation continue dans une école, ou encore au congrès de printemps de la Conférences des directrices et des directeurs de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière (CDOPU).

---

## Coordination dans le réseau des services d'interprétariat

Le rôle du Centre de compétence, en tant qu'office de coordination à l'intérieur du réseau des services d'interprétariat, se clarifie progressivement. Ainsi les recommandations d'INTERPRET concernant les standards de qualité, l'assurance qualité, les tarifs, etc. sont de plus en plus pris en compte. En particulier dans le cadre des projets en cours (plate-forme commune pour l'organisation des interventions, l'interprétariat par vidéoconférence, voir ci-dessous), INTERPRET acquiert une fonction de coordination renforcée.

Durant l'année de référence 2017, une réunion annuelle réunissant tous les services d'interprétariat a été de nouveau organisée. Ces rencontres servent à échanger des informations, à unifier la communication, les positions et les approches, ainsi qu'à discuter et à trouver une position consensuelle sur des questions et développements stratégiques.

---

## Autres planifications et projets

En plus des activités dans le cadre du programme subventionné par le SEM et l'OFSP, le Centre de compétences s'est investi dans les projets suivants :

- **L'interprétariat dans la mise en pratique de la nouvelle procédure d'asile** : dans [une prise de position](#) publiée (en allemand) en avril 2017, INTERPRET a indiqué les réflexions à mener en vue de l'introduction de la nouvelle procédure d'asile, ainsi que les travaux préliminaires à faire.  
En vue d'atteindre ces exigences, INTERPRET est en contact régulier avec différents

acteurs - aussi bien du côté de la Confédération que du côté des institutions (par ex. des organisations caritatives).

- **Etude « Assurance qualité dans le domaine de l'interprétariat communautaire »** : dans la seconde moitié de l'année 2017, INTERPRET a mandaté le [Bureau Brägger](#) pour la réalisation d'une enquête sur l'assurance qualité dans le domaine de l'interprétariat communautaire. L'étude d'ampleur modeste a pour but d'obtenir une vue d'ensemble sur la pratique actuelle d'assurance qualité menée par les services d'interprétariat. L'étude vise à développer sur ces bases des mesures pour poursuivre et intensifier l'assurance qualité en général, et particulièrement en vue de l'utilisation commune d'une plate-forme pour l'interprétariat communautaire. L'étude sera terminée au printemps 2018.
  - **Projet pilote interprétariat par vidéoconférence** : au total, cinq services d'interprétariat régionaux ont travaillé avec INTERPRET et le partenaire technique [SAVD Videodolmetschen GmbH](#) sur les conditions-cadres pour développer un [projet pilote d'interprétariat par vidéoconférence](#). Le but de ce projet est d'obtenir des expériences concrètes d'utilisation de ce format d'interprétariat, ainsi que d'évaluer si, sous quelles formes et dans quelles conditions l'interprétariat par vidéoconférence peut et doit être offert en Suisse. La phase pratique de ce projet pilote commencera au début 2018 et durera environ six mois. Par le biais d'une étude qualitative complémentaire, les expériences seront recueillies et évaluées.
  - **Avant-projet d'une plate-forme commune pour l'interprétariat communautaire** : un groupe de travail composé des services d'interprétariat et d'INTERPRET a établi un catalogue d'exigences pour que plusieurs services d'interprétariat puissent utiliser une plate-forme commune pour l'interprétariat communautaire. L'idée est de rester financièrement compétitif en simplifiant considérablement les démarches administratives, sans pour autant sacrifier la qualité.
-

# Office de qualification INTERPRET

L'Office de qualification définit et surveille les standards pour la formation et la certification des interprètes communautaires et des médiatrices/médiateurs interculturel-le-s ; ainsi l'Office contribue de manière déterminante à l'assurance qualité. Il est à la disposition du public pour toute question et renseignement en rapport avec la formation et la qualification.

---

## Secrétariat et commissions

L'Office de qualification INTERPRET a durant l'été 2017 quitté les bureaux de Bellinzone et emménagé à la Monbijoustrasse 61 à Berne. Les différents domaines de compétence ont été progressivement attribués à l'équipe de Berne. Neela Chatterjee est la nouvelle responsable de l'Office de qualification.

### Commission pour l'assurance qualité CQ

La CQ vérifie et modifie et contrôle régulièrement les standards et les objectifs du système de formation et d'assurance qualité à différents niveaux.

La CQ se composait en 2017 des membres suivants :

- Barbara Ackermann (présidente)
- Neela Chatterjee (membre ex officio)
- Janine Cola
- Isabelle Fierro-Mühlemann
- Marianne Keller
- Daniela Luzzi Conti (membre ex officio, avec voix consultative)
- Giona Mattei
- Feyrouz Ounaies Al Lahib (membre ex officio, avec voix consultative)
- Orest Weber (nouveau membre)
- Nicole Weiss

### Sous-commission Langues

La commission langues est une sous-commission de la CQ qui s'occupe spécifiquement des questions liées à la reconnaissance d'attestations des compétences linguistiques et aux examens de langue. Elle se composait en 2017 de Janine Cola, Margrit Hagenow-Caprez, Daniela Luzzi-Conti et Nicole Weiss.

---

## Assurance qualité dans la formation

### Modules de formation reconnus

En 2017, la CQ a traité douze demandes de reconnaissance pour les modules 1, 2, 4a, 5, 8 et 10. Neuf demandes de reconnaissance ont été accordées et deux demandes de prolongation acceptées. Le réseau d'institutions de formation se composait à la fin 2017 de la manière suivante:

- AÖZ Medios (Zurich) : modules 1, 2, 3, 4, 5 et modules 1 et 2 pour la formation intensive
- Appartenances (Lausanne) : modules 1, 2, 5, 8 et 10
- Bilang / ARGE Ostschweiz (St. Gall) : modules 1 et 2
- Caritas Luzern : modules 1, 5 et 6
- Caritas Suisse (Lucerne): modules 1, 2, 4, 4a, 10 et modules 1 et 2 pour la formation intensive
- ECAP Zurich : modules 1 et 2
- EPER Lausanne : modules 1 et 2 pour la formation intensive
- HEKS Regionalstelle beider Basel : modules 1, 2, 6 et 10
- HES-SO Valais (Sierre) : modules 4 et 9
- Intercultura /ISA (Berne) : modules 1 et 2
- SAH Schaffhausen : modules 1, 2, 3, 5, 6 et 7
- SOS Ticino, Bureau Derman (Lugano) : modules 1, 2, 6 et 8

Parallèlement aux modules 1 et 2 qui ont été proposés par de nombreuses institutions de formation ainsi que dans deux formations intensives en 2017, le module 4, organisé six fois en 2017 par différentes institutions de formation (AÖZ Medios, Caritas Suisse, HES-SO Valais), est également une offre demandée. Caritas Suisse a en outre adapté le contenu du module 4 au vu de la protection juridique dans la nouvelle procédure d'asile.

La deuxième volée du projet « [Formation intensive d'interprète communautaire](#) » a été organisée en allemand par Caritas Suisse; la troisième volée a eu lieu en français à Lausanne à la fin de 2017, sous la direction de l'EPER.

---

## Procédures de qualification

### Examens de langue

39 examens écrits et 41 examens oraux d'allemand comme langue officielle locale ont été organisés. 15 examens écrits et 10 examens oraux de français comme langue officielle locale ont eu lieu. Le nombre de participant-e-s aux examens de langue officielle locale organisés par INTERPRET est resté constant durant ces dernières années.

Pendant l'année de référence, 160 personnes ont passé un ou plusieurs examens de langue d'interprétariat. Parmi ces 160 personnes, 149 ont obtenu un certificat de langue d'interprétariat. En outre, 38 examens de langue d'interprétariat ont été évalués dans le cadre d'un projet pilote sur la base d'enregistrements audio. Dans ce projet pilote, le module 4 de Caritas Suisse comprend,

en plus des attestations de compétences habituellement exigées, un examen final. Celui-ci comprend également un examen des compétences de langues et d'interprétariat.

## **Certificat INTERPRET**

Au cours de l'année de référence 2017, 89 interprètes communautaires et médiateurs/médiatrices interculturel-le-s ont obtenu le certificat INTERPRET. Trois certificats ont été délivrés à la suite d'une validation d'acquis. La grande majorité des interprètes communautaires a obtenu le certificat en suivant la formation des modules 1 et 2.

Ainsi, à la fin de l'année 2017, le nombre total des personnes titulaires du certificat INTERPRET était de 1'241.

## **Examen professionnel**

Neuf candidat-e-s ont été admis-e-s à l'examen professionnel (21 et 22 novembre 2017), dont 6 candidat-e-s avec le français comme langue officielle locale, ce qui est une première depuis la révision de l'examen professionnel. Deux candidates qui répétaient l'examen passé en 2016 étaient également admises aux épreuves. Cinq candidat-e-s ont réussi l'examen professionnel et ont ainsi obtenu le brevet fédéral. Les autres candidat-e-s doivent répéter au moins une partie de l'examen à la session d'octobre 2018.

L'examen professionnel a une fois de plus montré clairement que les exigences sont élevées. Elles le sont pour de bonnes raisons : les brevets fédéraux sont des qualifications d'un niveau de formation professionnelle supérieure ; ils sont décernés par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI. Les brevets distinguent des spécialistes expérimenté-e-s, en mesure d'assurer des standards professionnels élevés même dans des situations complexes. Les compétences nécessaires pour l'obtention du brevet sont testées lors de l'examen professionnel.

---

## **Evénements, conseil et information**

Durant l'année de référence 2017, l'Office de qualification a organisé **deux rencontres avec les institutions de formation**: la journée annuelle au printemps, et une rencontre à l'automne. Ces journées servaient à promouvoir l'échange d'informations ainsi que la discussion et la recherche d'un consensus, en vue de répondre aux questions et développements stratégiques dans le domaine de la qualification et de l'assurance qualité.

De nombreuses personnes ont eu recours, également en 2017, au **service d'informations et de conseil** par email et téléphone, particulièrement dans le contexte des diverses procédures de qualification. Le nouveau site de Berne maintient la permanence téléphonique de l'Office de qualification (lundi-vendredi, 9-13 heures).

La maintenance du site Internet [www.inter-pret.ch](http://www.inter-pret.ch) est assuré par le Centre de compétence.